

La Caisse d'Assurance Mutuelle Chirurgicale de Chalou et de la Région donne l'exemple d'une très sage gestion

A fleurs ou les problèmes de finances de nos sociétés... Le rapport que M. Chauvot, président de la Caisse d'Assurance Mutuelle Chirurgicale de Chalou et de la Région, a présenté au Congrès Impérial de la Mutualité...

La Caisse Chirurgicale de Chalou-Saône continue de fonctionner à la plus grande satisfaction de tous ses adhérents... Le bilan de l'exercice 1962 est satisfaisant... Les dépenses ont été réduites de 200 millions...

Devant de tels résultats, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le montant des cotisations... Les avantages sont communs à partir du 1er janvier 1963...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Le 1er janvier 1963, trois catégories d'adhérents... Les cotisations annuelles sont de 200 francs par personne... Les indemnités journalières de séjour en clinique sont de 500 francs...

Les Ailes de l'Amour

de ROMAN par Gilbert JERIANNE

« Très sympathiques ces Français, ajoutait-il, se parlant toujours en français, à condition qu'on ne leur éprouve de plaisir à les écouter... »

Tout en ramassant ses pensées, le sorcier d'Indou rejoignit la halle où l'attendait le bretteur... Georges Manne se demandait...

« Les éléphants et les chevaux pour ce qui est de la chasse, mais le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

« Le cerf n'est pas un animal si facile à tuer... »

Le Montceau-Mines Grand concours national de pêche du 14 juillet

Horaires des épreuves... Matin : Concours... 8 heures : distribution des fiches...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Après un tirage au sort, les deux pêcheurs se sont affrontés... Le vainqueur a été déclaré...

Assemblée Générale de la Société Départementale de Crédit Immobilier de S.-et-L.

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Le jeudi 4 juin, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Montceau-Mines... Le Président a prononcé la clôture de l'assemblée...

Lettre ouverte aux présidents de syndicats agricoles du canton de Buxy

On nous communique avec plaisir... Le Bureau de notre Fédération départementale des syndicats agricoles du canton de Buxy...

On nous communique avec plaisir... Le Bureau de notre Fédération départementale des syndicats agricoles du canton de Buxy...

On nous communique avec plaisir... Le Bureau de notre Fédération départementale des syndicats agricoles du canton de Buxy...

On nous communique avec plaisir... Le Bureau de notre Fédération départementale des syndicats agricoles du canton de Buxy...

On nous communique avec plaisir... Le Bureau de notre Fédération départementale des syndicats agricoles du canton de Buxy...

On nous communique avec plaisir... Le Bureau de notre Fédération départementale des syndicats agricoles du canton de Buxy...

On nous communique avec plaisir... Le Bureau de notre Fédération départementale des syndicats agricoles du canton de Buxy...

On nous communique avec plaisir... Le Bureau de notre Fédération départementale des syndicats agricoles du canton de Buxy...

On nous communique avec plaisir... Le Bureau de notre Fédération départementale des syndicats agricoles du canton de Buxy...

Les inondations

La Région de Montceau-Mines... Dans la région de Montceau-Mines, les inondations continuent de sévir...

La Région de Montceau-Mines... Dans la région de Montceau-Mines, les inondations continuent de sévir...

La Région de Montceau-Mines... Dans la région de Montceau-Mines, les inondations continuent de sévir...

La Région de Montceau-Mines... Dans la région de Montceau-Mines, les inondations continuent de sévir...

La Région de Montceau-Mines... Dans la région de Montceau-Mines, les inondations continuent de sévir...

La Région de Montceau-Mines... Dans la région de Montceau-Mines, les inondations continuent de sévir...

La Région de Montceau-Mines... Dans la région de Montceau-Mines, les inondations continuent de sévir...

La Région de Montceau-Mines... Dans la région de Montceau-Mines, les inondations continuent de sévir...

La Région de Montceau-Mines... Dans la région de Montceau-Mines, les inondations continuent de sévir...

Un Village est évadé en pleine nuit

Un village est évadé en pleine nuit... Les habitants ont pu fuir à l'insu des occupants...

Un village est évadé en pleine nuit... Les habitants ont pu fuir à l'insu des occupants...

Un village est évadé en pleine nuit... Les habitants ont pu fuir à l'insu des occupants...

Un village est évadé en pleine nuit... Les habitants ont pu fuir à l'insu des occupants...

Un village est évadé en pleine nuit... Les habitants ont pu fuir à l'insu des occupants...

Un village est évadé en pleine nuit... Les habitants ont pu fuir à l'insu des occupants...

Un village est évadé en pleine nuit... Les habitants ont pu fuir à l'insu des occupants...

Un village est évadé en pleine nuit... Les habitants ont pu fuir à l'insu des occupants...

Un village est évadé en pleine nuit... Les habitants ont pu fuir à l'insu des occupants...

Informations Parlementaires

Les lignes Chalou-Dole... M. Joseph Baudouin a déposé une proposition de loi...

Les lignes Chalou-Dole... M. Joseph Baudouin a déposé une proposition de loi...

Les lignes Chalou-Dole... M. Joseph Baudouin a déposé une proposition de loi...

Les lignes Chalou-Dole... M. Joseph Baudouin a déposé une proposition de loi...

Les lignes Chalou-Dole... M. Joseph Baudouin a déposé une proposition de loi...

Les lignes Chalou-Dole... M. Joseph Baudouin a déposé une proposition de loi...

Les lignes Chalou-Dole... M. Joseph Baudouin a déposé une proposition de loi...

Les lignes Chalou-Dole... M. Joseph Baudouin a déposé une proposition de loi...

Fédération Française de Tourisme Populaire Vacances d'été 1963

La Commission départementale des Jeunes de la C.F. de S.-et-L. organise des vacances d'été...

La Commission départementale des Jeunes de la C.F. de S.-et-L. organise des vacances d'été...

La Commission départementale des Jeunes de la C.F. de S.-et-L. organise des vacances d'été...

La Commission départementale des Jeunes de la C.F. de S.-et-L. organise des vacances d'été...

La Commission départementale des Jeunes de la C.F. de S.-et-L. organise des vacances d'été...

La Commission départementale des Jeunes de la C.F. de S.-et-L. organise des vacances d'été...

Le Sultan s'assistera point aux fêtes marquant la fin du Ramadan

Rabat. — Un communiqué dans lequel il est annoncé que le Sultan s'assistera aux fêtes marquant la fin du Ramadan...

Rabat. — Un communiqué dans lequel il est annoncé que le Sultan s'assistera aux fêtes marquant la fin du Ramadan...

Rabat. — Un communiqué dans lequel il est annoncé que le Sultan s'assistera aux fêtes marquant la fin du Ramadan...

Rabat. — Un communiqué dans lequel il est annoncé que le Sultan s'assistera aux fêtes marquant la fin du Ramadan...

Le prince héritier du Japon est à Paris

Paris. — A l'Élysée, le président de la République a reçu le prince héritier du Japon, prince Akihito...

Paris. — A l'Élysée, le président de la République a reçu le prince héritier du Japon, prince Akihito...

Paris. — A l'Élysée, le président de la République a reçu le prince héritier du Japon, prince Akihito...

Paris. — A l'Élysée, le président de la République a reçu le prince héritier du Japon, prince Akihito...

LA BOURSE DE PARIS

Table with columns: Tendance irrégulière, C. pré. C. du J., C. pré. C. du J., C. pré. C. du J., C. pré. C. du J. Lists various stocks and their prices.

EN 5 JOURS le président Eisenhower prononcera 5 discours

WASHINGTON. — Le président Eisenhower prononcera cinq discours en cinq jours...

SUBSCRIPTION BONS DU TESOR A INTERETS PROGRESSIFS

Le Trésor publie les modalités de souscription des bons du trésor à intérêts progressifs...

Le Trésor publie les modalités de souscription des bons du trésor à intérêts progressifs...

CHRONIQUE LOCALE

CHALON

Dimanche 14 juin

Un tournoi de bridge sans précédent

à Chalon-s-Saône

Le Club de Bridge de Chalon a mis au point une formule de tournoi inédit et susceptible de plaire à tous les joueurs, les débutants comme ceux qui ont une parfaite connaissance du bridge.

Cette formule sera mise en pratique dimanche prochain 14 juin, au cours d'un tournoi sans précédent qui sera disputé dans le très confortable chalet de la Foire-Exposition de Chalon.

Plus de 250.000 francs de prix en espèces et en cadeaux donneront un attrait supplémentaire — non négligeable — à cette compétition appelée à remporter le plus grand succès.

D'ores et déjà, malgré le déroulement des championnats de bridge dans plusieurs grandes villes, les inscriptions parviennent de tous les coins de France. Elles seront limitées à 112.

Bridgeurs, hâtez-vous. Envoyez votre adhésion rapidement. Ecrire ou téléphoner Brasserie du Sphinx. Tél. 8 à Chalon. Ne manquez pas cette compétition : le seul tournoi en France où chacun a sa chance.

Début des épreuves à 9 h. 30.



Relève du 11 juin

Natssances :

Patrick Dufour, Daniel Bouvet.

Publications de mariage :

Camille Devaux, marinier s. d. f., et Kléberte Démallé, marière à Chalon.

Bernard Girard, soldat à la Base aérienne de Dijon, domicilié à Chalon et Solange Ducret, femme de service, domiciliée à Saint-Marcel (S.-et-L.).

Décès :

Yvette Varrault, célibataire, s. p. 19 ans, domiciliée rue aux Fèvres, 57, réunion Hôpital, transfert à Lugny (S.-et-L.), le 11 à 18 h.

SEVREY

Souscription publique. — Le maire fait connaître à la population qu'une souscription publique est ouverte pour permettre le remplacement de vitreaux de l'Eglise. Cette souscription doit venir en complément de dommages de guerre servis par la Reconstruction.

Les inscriptions seront reçues pendant 8 jours, aux heures d'ouverture de la mairie.

Tous renseignements concer-

À la suite des pluies diluviennes tombées ces jours derniers, la Saône monte rapidement

NOTE PREVUE POUR CE SOIR A MINUIT : 4 m. 85

Les fortes pluies qui se sont abattues durant la journée de mardi sur notre pays, ont provoqué une crue subite et importante des cours d'eau. Saône et

Doubs et leurs affluents, n'ont pas agi différemment des autres rivières de France.

Voici les cotes de la journée d'hier :

	7 h.	11 h.	15 h.
St-Aubin	3,08	3,17	3,22
Gray	3,51	3,51	3,51
Auxonne	2,84	3,—	3,10
Verdun	3,30	3,84	4,—
Chalon	2,51	2,98	3,26
Mâcon	2,14	2,35	
Besançon	7,08	7,08	7,11

Hauteur d'eau tombée : 31 mm à St-Aubin et 17 mm. à Auxonne.

Le maximum prévu pour Chalon est 4 m. 85 ce soir à 24 heures.

Sciaticque, maux de reins

Ces douleurs, comme les autres manifestations rhumatismales, sont heureusement combattues par les cachets Gandol. Ce remède agit à la fois comme calmant et comme éliminateur de l'acide urique. Il procure généralement un soulagement rapide et durable. 145 fr. la boîte de 20 cachets Gandol. Ttes Pharm. (V. 846 P. 4.673).

Chalon-Etudiantina au concours international de Bourg-en-Bresse

Les 13 et 14 juin, Bourg, capitale de la Bresse, va accueillir en ses murs, plus de 80 sociétés venues de tous les points de la France et de l'étranger. Une société de musique de Chalon prendra part à ce concours et représentera notre ville : Chalon-Etudiantina, notre fière société d'instruments à Plectre ne craint pas d'affronter les jurys et après Roanne, Metz, va essayer de concrétiser ses efforts et chercher la récompense de son travail assidu. La tâche de son chef, Maître Ed-

mond Devalay est ardue, mais avec la bonne volonté et l'assiduité de ses musiciens, il a pu faire une mise au point minutieuse des morceaux à exécuter. Parmi les sociétés concurrentes, signalons : « L'Echo Napolitain » de Vienne, « L'Estudiantina » d'Annecy, l'« Orchestre à Plectre », de Valence et celui de Romans.

A l'occasion du Festival de Musique de l'après-midi, Chalon-Etudiantina a été invitée à donner un audition sur le podium ce qui constitue une preuve d'estime à laquelle nos concitoyens ne seront pas insensibles.

VOINEY

ENTRAINEUR D'ATHLETISME ET D'EDUCATION PHYSIQUE

Notre compatriote Voiney, stagiaire au Centre régional d'Education physique de Strasbourg, vient de revenir parmi nous. A l'issue de ce stage, il reçoit le titre d'entraîneur d'athlétisme, premier degré et d'E. P.

D'autre part, il aurait été contacté comme modèle à l'Académie des Beaux Arts de Paris.

C'EST BIEN LE CORPS DE Mlle VARRAULT QUI A ETE RETIRE DE LA SAONE

La noyée retirée mercredi soir de la Saône était bien Mlle Yvette Varrault, 19 ans, domiciliée chez des parents, 57, rue aux Fèvres, à Chalon.

L'autopsie a été pratiquée hier, en fin d'après-midi, par M. le Dr Novat, médecin légiste. Le résultat n'en est pas connu.

La dépouille de la malheureuse jeune fille a été aussitôt transférée à Lugny (S.-et-L.) où auront lieu les obsèques.

C'est M. Duvernois et non M. Guelorgey qui a aperçu le corps et a participé à son repêchage.

CHATENOY-en-BRESSE

ROMENAY

Réunion du conseil municipal. — Dimanche 14 juin, à 9 heures.

Avis. — L'ouverture de la fauchaison dans la prairie de la Selle aura lieu mercredi 17 juin. — La vérification des poids et mesures aura lieu mardi 16 juin, à partir de 9 h. 30.

Don. — M. Pacorel Maurice, aux Dourys, a fait don d'une somme de 500 francs pour l'hôpital-hospice.

Avis de la mairie. — La vente du foin du port de Ratenelle aura lieu au plus offrant par soumissions cachetées déposées en mairie avant le 13 juin, à midi.

Oracle des Jeunes. — Le cercle des jeunes C.G.A. de Roménay informe les agriculteurs de la commune que les services de blanchiment de la C.G.A. sont à leur disposition pour la désinfection des étables, au prix de 25 francs le m².

Les agriculteurs que ce nettoyage intéresse sont priés de se faire inscrire au Syndicat Agricole.

Le g Ch Krü tres maj pre que dan Ges tan Saô aux

Les Fils des Tués

SORTIE DANS LE JURA (sections de Chalon et de Mâcon)

Le dimanche 12 juin, départ de Mâcon à 5 heures, de Chalon à 8 h. 15, Louhans, Lons-le-Saulnier, grottes de Baume. Repas tiré du sac.

Au retour, visite de Lons-le-Saulnier.

Inscription avant le 15 juin à l'hôtel de Bourgogne ou au local (ici le samedi de 10 à 11 h.).

C d'A nar I brie Ma ma 3e av: éce mé cu l' dis me: Le ét: ca a les vi ak la fi vi ét le H à s s s c r v

SANVIGNES-LES-MINES

Mort de M. l'abbé Billon

Nous apprenons avec regret le décès de M. l'abbé Louis Billon, ancien curé de Sanvignes.

M. l'abbé Billon, qui était âgé de 80 ans, était entouré de la respectueuse affection de tous ceux qui l'ont connu.

Ses obsèques auront lieu en l'église de Sanvignes, lundi, à 10 heures.

À partir du 1^{er} juillet les foires de Charolles se tiendront tous les mercredis

La délibération du Conseil municipal de Charolles, demandant la création de foires supplémentaires, a été approuvée par l'Autorité supérieure ; en conséquence, ces manifestations, qui se tiennent actuellement deux fois par mois, auront lieu tous les mercredis, pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre.

Cette décision, prise en vue de remédier à l'encroisement croissant régnant sur le forail, et aux abords de la ville, où un nombre impressionnant de véhicules est stationné, était souhaitée par les producteurs désirant voir faciliter l'écoulement de leurs animaux gras pendant la période d'été, comme par les nombreux acheteurs qui sont toujours assurés de trouver à Charolles un approvisionnement

Qu exécut balle désig servi but i on le intel avec faite So berlé défer a te l'esp tonn Qi cuté fassi Te des mes ruse paie C' le g Cha Krü tres maj pre que dan Ges tan Saô aux C d'A nar I brie Ma ma 3e av: éce mé cu l' dis me: Le ét: ca a les vi ak la fi vi ét le H à s s s c r v

Le procès de la Gestapo de Chalon

(suite de la 1^{re} page)

Quant aux accusations sur les exécutions, Goldberg renvoie la balle trop uniformément. « Je désignais les miliciens pour le service, j'ignorais dans quel but ils étaient utilisés ». Comme on le voit, c'est un garçon très intelligent et manœuvrier qui, avec cela, est servi par une parfaite connaissance du français.

Son coéquipier, Karl Haerberlé, est moins habile pour se défendre. Moins dialecticien, il a tenté de jeter le doute dans l'esprit des juges sur les « bastonnades ».

Quant aux crimes, il a exécuté les ordres comme un fantassin face à son adversaire.

Tel est le système de défense des deux accusés qui, en hommes de la Gestapo, ont tenté de ruser. Mais le mensonge ne paie pas.

C'est dommage qu'il manque le grand chef de la Gestapo de Chalon, le lieutenant Hans Krüger, à qui il fallait trois litres de Cognac par jour pour se maintenir le moral. On comprend plus facilement, ainsi, que cet officier se trouvant dans un tel état d'excitation, la Gestapo de Chalon a commis tant de cruautés dans toute la Saône-et-Loire. Mais passons aux faits.

L'ASSASSINAT DU COLONEL LEVEQUE D'AUTUN

C'est Haerberlé qui est chargé d'arrêter le colonel Levêque, d'Autun, sur l'ordre du lieutenant Hans Krüger.

Le colonel Levêque était un brillant officier supérieur. Ancien élève de l'école de Saint-Maixent, il avait commandé le magnifique régiment qu'est le 3^e Hussards, à Fez. Puis, il lui avait été confiée cette belle école d'élèves officiers dont lui-même était sorti, pendant l'occupation.

Haerberlé avait pris toutes ses dispositions pour ceinturer sa maison à Autun.

Puis, le 22 juillet, le colonel Levêque, habitant au troisième étage, au-dessus du Café Français, va répondre à sa porte. On a sonné. Mais ce patriote voit les miliciens. Il referme bien vite sa porte. Aussitôt, il est abattu sauvagement. Telle est la fin dramatique de ce bel officier aux brillants états de services.

Son corps est resté trois jours, étendu dans le vestibule. Il a fallu négocier pour le faire enlever.

« Mais... répondez donc... Haerberlé... »

Voici que s'avance lentement à la barre, Mme Levêque, épouse du regretté colonel. Son visage est contracté. Elle retient ses larmes. On lui donne une chaise. Elle rappelle cette terrible scène qu'elle va faire revivre avec discrétion.

« Oui, Haerberlé, dit-elle, était à la tête de ces miliciens... Ils ont fouillé mon appartement. Ensuite, Haerberlé m'a dit : « Préparez une valise de linge à pour l'enfant, âgé de 7 ans, et à très peu pour vous ».

Alors, à ce moment, Mme Levêque a compris que son cavalier allait attendre le pavlovien. Son enfant était confié au Secours National, et Mme Levêque partait pour le camp de Ravensbruck.

Haerberlé donne sa version. Il n'était pas là pour le coup de feu, qu'il n'a même pas entendu.

baissant les yeux, semble dire : « Ah ! Hélas ! Je ne l'ai que trop vu. Bien sûr, c'est lui ». Et elle s'en va, toujours aussi digne. Elle a retenu ses larmes jusqu'à la dernière minute de sa déposition. Elle quitte aussitôt le prétoire.

Haerberlé n'a pas eu ce mot tant attendu pour demander pardon. Il n'a pas eu ce cri du cœur pour regretter son acte criminel.

Cette confrontation douloureuse est terminée.

C'est le colonel Bourelly, commissaire du gouvernement, qui précise : « Au cours de son interrogatoire, le milicien Gressard accuse formellement Haerberlé d'avoir tué le colonel Levêque, avec le milicien Gressard ».

LES EXPEDITIONS D'ANOST ET DE ST-LEGER-S-DHEUNE

Le 19 mai 1944, Karl Haerberlé s'est rendu à Anost. Après avoir nié, il reconnaît le fait. Il a procédé aux arrestations de MM. Bourlet, Dessertaine, Pasquelin, qui, lui, est mort en déportation. Il a frappé M. Geneste, puis il a « matraqué » l'hôtelier M. Guyard, après avoir pillé son hôtel.

Mais Haerberlé déclare, suivant sa tactique, que le nom de M. Guyard est inconnu. Il reconnaît avoir giflé M. Pasquelin. Il dit qu'il a été correct avec M. Fernand Dessertaine. Cependant, M. Fernand Dessertaine a été frappé à coups de cravache comme son frère Marcel, tandis que leur autre frère, Henri, allait mourir en Allemagne.

Une nouvelle expédition pour Anost est montée vers le 10 juillet. Mlle Faïn a été blessée mortellement à son balcon et M. François Pasdevant, fils du président de la cour internationale de La Haye et M. Pfeiffer, sont tués après avoir été torturés. Sept maisons ont été pillées.

Le 20 mai, à St-Léger-sur-Dheune, le pharmacien, M. Talerion, est arrêté. Conduit à la prison de Chalon, il est suspendu la tête en bas.

Le fils Michon, de Saint-Léger-sur-Dheune, 17 ans, est mitraillé dans un café, avec le jeune Chapelet. Le docteur Bachelet a donné ses soins à MM. Michon et Muguet, à la prison de Chalon.

Mais Emile Goldberg déclare que ce n'était pas une expédition à Saint-Léger-sur-Dheune. Il passait... Ce sont des passages, en tout cas, qui coûtent cher. Puis : « Ce n'est pas moi, dit Goldberg, c'est Hans Krüger ».

— Enfin, répliqua le président Husson, vous vous souvenez très bien des affaires de Krüger, mais vous ne vous rappelez jamais des vôtres.

LES EXECUTIONS DE CRISSEY

La fin de la guerre approche. Il faut liquider la prison de Chalon de ses détenus.

Le 19 juillet 1944, MM. Lessac et Bonnet sont exécutés. M. Lessac a été retrouvé avec cinq balles dans le corps et M. Bonnet est perforé de dix balles.

Le 17 août, c'est M. Collin qui est tué. Le 22 août, la gestapo procède d'une autre façon. Elle emmène en auto MM. Bertin, Pithy et Coron. Allez-vous en, leur dit-elle, vous êtes libres. Ils sont mitraillés aussitôt dans les champs de Crissey.

Enfin, le 26 août, MM. Klimenski, Perret, Steis et un inconnu

soigné sa cousine Mme Bureau, née Vion, frappée par Haerberlé. « Elle était noire de coups ». Toutes ces atrocités ont été commises pour un poste émetteur.

LA MORT DU MALHEUREUX TACNET, DE CHALON

Le 7 juillet, à la suite d'actes de sabotage au dépôt de locomotives de Chalon, M. Chaplat et M. Tacnet furent arrêtés.

Puis, le fils Tacnet devait rejoindre son père à la prison, où il devait mourir, faute de soins. M. Baudot, infirmier diplômé d'Etat, retiré à St-Jean-des-Vignes et M. Sirop, boucher, confirment comment est mort le fils Tacnet.

Mais Goldberg n'est pas au courant. Il n'a même pas entendu parler du cas du fils Tacnet.

UN MITRAILLAGE EN REGLE AU CAFE BERTHIER DE MONTECEAU

Le 29 juin, Goldberg dirige une expédition à Montceau, qui pénètre dans le café Berthier.

Après un mitraillage en règle, six personnes sont abattues. M. Berthier, propriétaire du débit de Montceau, qui arrivait, est descendu d'un coup de revolver, tandis que ses deux enfants, de 8 et 14 ans et son épouse, étaient dans la cuisine.

L'inspecteur de police Lapray, de Montceau, a été grièvement blessé.

Mais Emile Goldberg répond : « C'est l'Abwehr, de Dijon, qui a donné l'ordre et c'est Hans Krüger qui commandait ».

LES EXPEDITIONS SUR ST-MARCEL, LA LOYERE ET ST-JEAN-DES-VIGNES

Goldberg était de l'expédition de St-Marcel où cinq personnes furent tuées. Ce sont MM. Leneveu, Dorey, Dumont, Courtoit, Herman. La maison de M. Leneveu a été brûlée. Huit autres personnes ont été déportées.

Mais Goldberg prétend n'avoir eu aucun rôle actif. Il en est de même pour les assassinats à Fragny où sont exécutés MM. Marlet et Dollet. Les deux détenus Michelin et Thereau mourront peu après.

A La Loyère, 17 jeunes gens de la maison d'arrêt de Chalon sont exécutés par série. Goldberg et Haerberlé ne reconnaissent plus ce qu'ils ont déclaré précédemment au juge d'instruction. Haerberlé s'était trompé. Goldberg ne peut pas préciser s'il a fourni des miliciens pour les exécutions. Il était trop préoccupé à brûler les papiers avant le repil. « L'heure de se replier sur des positions stratégiques fixées à l'avance, avait sonné ».

Le colonel Bourey, commissaire du gouvernement, demande des précisions. En tout cas, Haerberlé était sur les lieux de l'exécution. Ce serait le sous-lieutenant Hans Krüger qui aurait donné les miliciens et non Goldberg.

Goldberg croit que Haerberlé était au courant des exécutions de M. Mauron et Jacquet, de St-Jean-des-Vignes, extraits de la prison de Chalon, puisque Haerberlé avait une liste des personnes à exécuter.

Goldberg, lui, ignorait cette affaire. Il fournissait seulement les hommes sollicités sans se préoccuper de la raison pour laquelle ils étaient commandés.

Haerberlé est inculpé dans les exécutions de Châtenoy-le-Royal. Il nie.

Le 28 août, trois détenus de la

ménée parce que des résistants étaient venus se ravitailler chez des commerçants du pays.

C'est le milicien Gressard, secondé par Grosjean, qui était le principal instigateur. Le docteur Claire, du Creusot, de passage à Saint-Emiland, a eu l'impression que Gressard était là pour « se faire les poches ».

Goldberg, qui assistait à cette opération, ne sait rien sur les deux cadavres, Riollot et Charvet, trouvés là-bas. Pour lui, c'est son chef Hans Krüger qui a organisé cette affaire.

Le 26 juin, trois jeunes gens de Chissey-en-Morvan ont été tués âgés respectivement de 15, 16 et 18 ans, ils se rendaient, à bicyclette, voir un camarade à l'hôpital.

Goldberg ne se rappelle pas.

Le 29 mai 1944, le jeune Clarissoux, de Chalon, est arrêté dans une raffle. Goldberg lui a imposé l'expédition au cours de laquelle il a été tué. Goldberg, qui trouve toujours des arguments, déclare que Clarissoux a été tué à la suite d'une attaque par le maquis et non par la Gestapo.

Mais le pauvre abbé Bordet, de la Nièvre, est mort seul, après deux jours d'agonie, dans sa cellule à Chalon, sans soin. L'écclésiastique est resté étendu sur le sol.

M. Claustre, directeur de la prison de Chalon, l'a affirmé, ainsi que deux gardiens, dont M. Georges. Ils entendaient ses plaintes.

Emile Goldberg, qui ne se démonte pas, déclare que l'abbé Bordet s'est pendu dans sa cellule. Tout ou moins, il l'a entendu dire...

M. Gabin, de Montchanin, qui se trouvait dans la même cellule que M. Clément, a dit au juge d'instruction combien Goldberg s'était acharné sur Clément.

Le président évoque comment deux Lorrains ont été tués à St-Germain-du-Bois, le 17 juillet.

M. Lucien Bouveret, de Chagny, conduisant un camion ; MM. Beaucarnot et Tariet, conducteurs de car de la Régie, ont déclaré au juge d'instruction que c'est Goldberg qui a tué ce Lorrain Hess.

M. Fernand Chalumeau, de Torpes, a été enfermé pendant plus de quarante jours. Goldberg a tiré violemment les cheveux de Mme veuve Rageot, de Torpes, etc.

Goldberg se souvient très vaguement de tout cela, suivant son habitude.

« Oui, très vaguement », ajoute le président Husson.

En l'absence des témoins dont les noms suivent, M. Marceau Marcel, entrepreneur de transports à Prény ; M. Guittaud Henri, plâtrier à Fontaines et M. Geneste Raymond, garagiste à Lécenay-l'Evêque, le président Husson lit les dépositions qu'ils firent à M. le juge d'instruction. Leurs témoignages sont joliment d'être favorables aux accusés.

Le tribunal entend M. Marco Schwander, industriel à Montceau Hard, il est le seul témoin, jus qu'à présent, qui vient défendre la cause d'Emile Goldberg.

Il s'en excuse.

Mais le président Husson répond qu'il ne veut entendre que les témoins de la vérité, que ce témoins soient de l'accusation ou de la défense.

M. Schwander, officier de la Légion d'honneur a été résisteur. Fin octobre 1944, il a été arrêté deux fois. Deux fois, il a été